



Proposition de communication
54ème Colloque de l'ASRDLF // Athènes – juillet 2017
« Les défis de développement pour les villes et les régions dans une Europe en mutation »

Session thématique

T3 - Les politiques urbaines et régionales en Europe

C6 - Nouvelles orientations de la planification territoriale et urbaine

Titre et auteurs

« Emergence d'une Politique de la Ville en Wallonie en regard de la vision européenne »

Chloé Mercenier*, Bruno Bianchet*, Christine Ruelle**, Dorian Claeys* et Pierre-François Wilmotte***

* Lepur – Université de Liège

** UR Urban and Environmental Engineering – Université de Liège

*** ECOGEO – Université de Liège

Laboratoire

LEPUR - Centre de Recherche en Sciences de la Ville, du Territoire et du Milieu rural (laboratoire de l'Université de Liège, Belgique).

Mots clés

Politique de la Ville · Politiques urbaines européennes · Développement urbain durable · Cohésion et Attractivité · Dynamisation des quartiers prioritaires

Résumé



Originalité du sujet

En Wallonie, la Politique de la Ville apparaît éclatée entre différents niveaux de pouvoir et administrations de tutelle. Il en résulte un déficit de coordination et de vision stratégique au niveau de la mise en œuvre des différents mécanismes d'intervention sur le territoire urbain. La récente régionalisation de la Politique Fédérale des Grandes Villes (seule politique nationale spécifiquement dédiée aux villes) dans le cadre de la sixième Réforme de l'Etat belge constitue, dès lors, une opportunité de restructurer la Politique de la Ville en Wallonie dans une perspective davantage transversale et intégrée.

En parallèle, l'Union Européenne, sous l'impulsion de la Commission Européenne et du Conseil de l'Union Européenne, a mis à l'agenda une politique urbaine européenne (Atkinson, 2001). Depuis le Programme d'action de Lille (2000) jusqu'au Pacte d'Amsterdam (2016) en passant par la Charte de Leipzig (2007), un « Agenda Urbain pour l'Union Européenne » a progressivement été mis en place. Une volonté politique qui s'est traduite dans les politiques régionales européennes avec le rôle des villes renforcées tant dans la stratégie Europe 2020 que dans les programmes FEDER (subventions, URBACT, ESPON...).

Dans un contexte de raréfaction des ressources financières des collectivités locales (Le Galès, 2011) et de la place prise par le programme FEDER dans le financement public du développement urbain en Wallonie (Bianchet *et al.*, 2016), les pouvoirs publics locaux ou régionaux sont encouragés à se positionner à l'aune des stratégies de l'Union Européenne (Marshall, 2005).

Objectifs

A travers l'analyse des politiques urbaines fédérales et régionales et leur confrontation aux orientations européennes, l'ambition de la recherche dans son ensemble est d'émettre des recommandations pour la future Politique wallonne de la Ville (PWV), qui reste à mettre en œuvre.

L'objectif de la présente communication est de mettre en avant comment une région avec une faible tradition et attractivité urbaine (CPDT, 2011) peut s'adapter afin de tirer parti de la volonté de l'Union Européenne et de ses Etats membres d'investir dans ses villes pour des raisons multiples.

Méthode

Afin d'appréhender les défis liés aux politiques urbaines et mieux y répondre, il est essentiel de comprendre le contexte dans lequel s'inscrit l'ambition du Gouvernement wallon de développer une PWV. Nous avons donc analysé les politiques relatives à la restructuration et à la dynamisation des tissus urbains à l'initiative des différents niveaux de pouvoirs – en l'occurrence régional, fédéral et européen – et dans d'autres pays ou régions (Bruxelles-Capitale, Flandre, France, Angleterre). Pour ce faire, nous nous sommes basés d'une part sur l'étude de documents de référence relatifs aux politiques urbaines et d'autre part sur la consultation de divers acteurs wallons directement concernés par la problématique (administrations, associations urbaines, institut statistique...).

Sur base de ces investigations, nous avons, dans un premier temps, élaboré un projet de « cadre stratégique » de référence pour le développement urbain en Wallonie. Celui-ci est décliné en 14



« objectifs prioritaires wallons », considérés comme des « prérequis » cadrant l'action sur le milieu urbain. Au sein de cette communication, nous confrontons ces objectifs prioritaires wallons aux 12 thèmes prioritaires de l'Agenda urbain européen.

Dans un second temps, nous avons identifié des politiques, outils et opérateurs existants qui pourraient être mobilisés pour mettre en œuvre une PWV à l'échelle de la région, de la ville et du quartier. De cette analyse, sont ressortis certains manques et possibilités d'amélioration. Nous avons ainsi formulé plusieurs recommandations pour soutenir le développement d'une PWV transversale et la dynamisation des quartiers prioritaires. Nous confrontons ces recommandations aux politiques urbaines européennes, notamment du point de vue des orientations en termes de gouvernance.

Résultats obtenus

Dans un premier temps, la confrontation des choix de thèmes prioritaires de l'Agenda urbain européen avec les objectifs wallons met en exergue des convergences d'intérêts (mobilité, adaptation aux changements climatiques...) mais aussi des divergences. Par exemple, nous proposons le renforcement de l'attractivité urbaine des villes wallonnes comme un objectif prioritaire tandis qu'il n'est pas repris dans les thèmes européens.

Dans un second temps, nous confrontons nos recommandations pour la future PWV au regard des trois piliers pour une politique urbaine européenne : (1) la réglementation et la simplification, (2) les financements et (3) la production et la mutualisation des connaissances. Par exemple, nous suggérons que le futur « Programme de Développement Urbain » (PDU) soit un cadre de référence et d'action pour les villes wallonnes, permettant de coordonner différentes politiques et outils utilisés par celles-ci dans le but de canaliser des budgets et subventions régionales et européennes. Par sa portée transversale, le PDU présente des convergences avec les trois piliers européens.

Globalement, la comparaison de nos propositions (cadrage stratégique et recommandations pour la PWV) aux politiques urbaines européennes permet de poser regard critique sur une recherche à portée régionale et de mettre en avant des innovations en matière de développement urbain en Wallonie.

Bibliographie

- Atkinson R. (2001). The Emerging 'Urban Agenda' and the European Spatial Development Perspective : Towards an EU Urban Policy? *European Planning Studies* 9 (3), pp. 385-406.
- Amion Consulting. (2010). *Evaluation of the National Strategy for Neighbourhood Renewal*, Final report, London : CLG.
- Bianchet B. (dir.), Bastin F., Lacroix G., May X. & Wilmotte P.-F. (2016). *Politique de la Ville - Dynamisation des coeurs de ville*. Notes de recherche n° 63. Namur : CPDT.
- Bianchet B. (dir.), Claeys D., Descamps J., Mercenier C., Ruelle C. & Wilmotte P.-F. (2017). *Vers une Politique de la Ville en Wallonie - Recommandations pour la mise en œuvre d'une*



politique transversale et intégrée de dynamisation des quartiers urbains. Notes de recherche (à paraître). Namur : CPDT.

Cheveau T., Cremasco V., Harou R., Mariscal S. & Teller J. (2008). *Politique de la ville. Analyse croisée de la politique de la ville en France, en Angleterre et en Flandre*. Note de recherche n° 4. Namur: CPDT.

Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET). (2016). *Effets de la rénovation urbaine sur le développement économique et l'emploi*. Paris: CGET.

Commission Européenne. (2010). *Europe 2020 : Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive*. Bruxelles.

Commission Européenne, Direction générale de la politique régionale. (2011). *Les villes de demain : défis, visions et perspectives*. Bruxelles : Union Européenne.

CPDT. (2011). Diagnostic territorial de la Wallonie. Namur : Service Public de Wallonie.

Le Galès P. (2011). *Le retour des villes européennes : sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance* (2^{ème} édition). Paris : Presses de Sciences Po.

Ministres européens du développement urbain et de la Cohésion territoriale. (2007). *Agenda territorial de l'Union européenne - Vers une Europe plus compétitive et durable avec des régions diverses*. Leipzig.

Ministres européens du développement urbain et de la Cohésion territoriale. (2016). *Agenda urbain pour l'UE*. Amsterdam : Union Européenne.

Noël F. (2009). « La politique de revitalisation des quartiers : à la croisée de l'action urbanistique et sociale ». In Agence de Développement Territorial pour la Région de Bruxelles-Capitale [ADT]. *Bruxelles (dans) 20 ans*. pp. 213-233.

Ruelle C. (2016). *Vers une transition durable des quartiers urbains. Formulation d'un modèle d'innovation applicable à la « politique des quartiers »*. Thèse de doctorat en Urbanisme et Art de Bâtir défendue à l'Université de Liège. Disponible en ligne : <http://orbi.ulg.be/handle/2268/199300>. Consulté le 23 janvier 2017.

Van Hamme G. (dir.), Grippa T., Marissal P., May X., Wertz I., & Loopmans M. (2015). *Dynamique des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges*. Bruxelles : SPP Intégration sociale.